ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bicentenaire de la Revolution francaise

Question écrite n° 11406

Texte de la question

M Eric Raoult s'etonne aupres de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire de ce que le materiel utilise par la mission du Bicentenaire pour l'envoi des divers documents d'information soit imprime en Belgique. En effet, au moment ou la France fete le bicentenaire de sa Revolution, il est pour le moins etonnant de constater qu'elle choisit un pays etranger, et de surcroit un royaume, pour faire imprimer du materiel destine a cette commemoration ! Il lui demande donc s'il compte reparer cette malencontreuse bevue.

Texte de la réponse

Reponse. - La question formulee par l'honorable parlementaire a suscite l'etonnement du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire et des responsables de la mission du bicentenaire dans la mesure ou il est verifiable que tous les documents publies par la mission ont ete imprimes en France. Il est egalement surprenant de considerer comme une « malencontreuse bevue » l'idee de proposer a la Belgique, comme a d'autres royaumes europeens, de participer a la celebration du bicentenaire. Cela temoigne d'une grave meconnaissance de la facon dont est celebre a l'etranger le bicentenaire de la Revolution francaise. Le programme complet, recemment publie par la mission et imprime en France, souligne la richesse des manifestations organisees en Angleterre, en Belgique et en Espagne, notamment pour la celebration du bicentenaire de la Revolution francaise.

Données clés

Auteur : M. Raoult •ric
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11406
Rubrique : Culture
Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire
Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1511